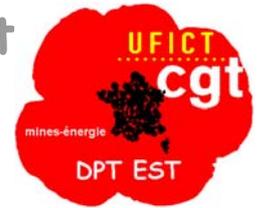




# Syndicats CGT & UFICT-CGT DPT Est

Syndicat du Personnel EDF  
de la Direction Production Transport Est



COLLECTIF STOP EPR  
9, rue Dumenge

69317 LYON CEDEX 04

Strasbourg, le 27 février 2007

Aux responsables du Collectif STOP EPR,

Il n'est pas dans nos habitudes de répondre à des informations délivrées par des organismes ou des associations à l'adresse de la Population.

Chacun a le droit dans le cadre du débat démocratique et citoyens de défendre ses points de vues, ses opinions et ses convictions.

En tant qu'organisations syndicales, nous nous sommes nous-mêmes ces dernières années régulièrement adressés à nos concitoyens sur des sujets de société tels l'ouverture du capital d'EDF. La transformation de son statut d'EPIC 100% nationalisé en SA à capital ouvert.

Nous avons aussi très régulièrement dénoncé les politiques des Directions d'EDF et de GDF en matière de Maintenance de Parc de Production qu'ils soient thermiques, hydrauliques ou nucléaires.

Votre plaquette d'information distribuée actuellement dans les boîtes à lettres et visant au rejet de l'EPR amène cependant de notre part certaines observations tant sont nombreuses les contre-vérités qu'elle contient.

Nous vous faisons ces remarques sans animosité, mais avec une grande fermeté parce que dans nos débats démocratiques, il n'est pas suffisant d'affirmer pour avoir raison. Il y a aussi lieu de démontrer ... et de proposer mieux, si tant est qu'on s'en sente capable.

Impliqués dans les problèmes de sûreté industrielle depuis l'origine de nos centrales au travers de nos organismes paritaires, techniciens de Formation, citoyens par conviction, tenants nous aussi d'un développement accru de la part d'Energie propre et renouvelable, nous nous permettons donc de vous livrer nos remarques :

## **POINT 1 du test de connaissances :**

Dans l'argumentation que vous développez, vous justifiez la non réalisation de l'EPR, par l'exportation de 16 % de l'Energie produite. Cette analyse est très restrictive et ne tient pas compte de l'équilibre entre la production et la consommation. Cet équilibre est perpétuel, par moments on exporte, par d'autres on importe.

La France, en fonction de l'évolution prévisible entre offre et demande est aujourd'hui par moment excédentaire, mais si nos frontières avaient été closes, comme le suggère

le document , de nombreuses coupures auraient été effectuées lors de la canicule ou le seront lors d'hivers rigoureux.

Arrêter immédiatement 10 tranches mettrait en danger immédiat l'équilibre de notre réseau, mettrait un terme à notre indépendance en matière de besoins en Energie électrique, créerait un phénomène de pénurie occasionnant à très court terme une augmentation du prix de KWh.

N'oublions pas que les Directions d'EDF même dans les circonstances actuelles réclament cette augmentation.

#### **POINT 2 :**

En 2004, une concertation a eu lieu au moyen de réunions publiques dans pratiquement toutes les grandes villes françaises. A Strasbourg, par exemple, dans le cadre de la mission qui lui était confiée par le Parlement, le député du Rhône BESSON a animé une réunion dans l'hémicycle du Parlement européen. Les associations anti-nucléaires, plutôt que de participer au débat citoyen préféraient manifester au dehors du Parlement. C'est un choix ... qui a laissé une grande place aux lobbies du pétrole très présents dans le débat ... aujourd'hui TOTAL fait 12,6 milliards d'Euros de bénéfices.

Par ailleurs, l'EPR en remplacement des tranches nucléaires actuelles, produit moins de déchets et est une technologie plus sûre en matière d'exploitation. Sans émissions de CO2, elle palliera aux Energies Renouvelables souhaitables mais pas installée par défaut de sites adaptés et d'avancées technologiques suffisantes.

#### **POINT 3 :**

Il s'agit là d'affirmations simplement, mais qui scientifiquement et objectivement sont toutes contredites.

L'EPR est plus sûre que les réacteurs en service actuellement. Lier le nucléaire civil à la prolifération du nucléaire militaire est inacceptable.

#### **POINT 4 :**

Si tel devait être le cas, il faudrait évidemment dans un souci de sûreté publique renforcer les armatures de génie-civil pour rendre les Bâtiments réacteurs résistants à un tel crash.

#### **POINT 5 :**

Il faudrait bien plus que 3,3 milliards d'euros pour installer l'équivalent en puissance en énergies propres et renouvelables, à condition d'avoir les sites et les technologies.

La dissémination des sites et la multiplicité des projets en micro-projets occasionneraient plus d'emplois mais pas à hauteur de 15 fois. De plus certaines énergies comme l'éolien sont fortement aidées et subventionnées à travers l'obligation d'achat à prix imposé. Cependant ces énergies ne sont plus disponibles en périodes anticycloniques et c'est justement lors de ces périodes là qu'on a le plus besoin d'Energie Electrique (grands froids et canicules).

#### **POINT 6 :**

Il s'agira pour le futur Gouvernement de prendre ses responsabilités.

Il existe déjà un projet visant à atteindre 21 % d'Energies propres et renouvelables dans notre pays.

Imposons déjà l'atteinte de ces objectifs par :

- une maintenance correcte de notre Parc de Production Hydraulique,

- une utilisation constante de ce parc, ce qui suppose des agents qui l'exploitent 24h sur 24, et non pas quelques heures par jour, comme c'est le cas actuellement pour un grand nombre de centrales, (dont certaines sont classées pour produire de l'Energie Verte), dans un seul souci de gains de productivité.

#### **POINT 7 :**

Bien sûr que si, la technologie nucléaire est un facteur de non-émission de CO2. Si le nucléaire ne représente que 2,5 % de l'Energie consommée, pourquoi tant d'acharnement ? Il est étonnant de se voir opposer, par des écologistes, le recours à des énergies polluantes, pour se substituer à l'EPR.

#### **POINT 8 :**

Faut-il rappeler que c'est le choc pétrolier, de 1973, qui est à l'origine du Parc Nucléaire français ? Bien sûr nous sommes malgré cela, trop dépendants d'un pétrole trop cher, rare et fossile, qui s'épuise, et qui pollue.

Pourquoi ne réclamez-vous pas que cette ressource rare, soit gérée dans l'intérêt du bien commun, par un Service Public. Tout comme l'eau d'ailleurs, autre ressource précieuse, qui pourrait se faire rare, à force de gaspillage.

#### **POINT 9 :**

La libéralisation du secteur de l'Energie a multiplié les absurdités, en matière de transport d'électricité, et cela bien au-delà de 200 km. Par contre, le maillage est nécessaire, il permet de pallier à toute perte d'outils de production et aussi participe à l'équilibre du réseau.

Considérer l'Electricité comme un produit marchand, comme un autre, c'est nier les lois physiques et de déperdition d'énergie qui s'imposent à son transport. C'est bien cela que les technocrates européens, n'ont jamais compris. L'Europe dispose déjà d'un réseau européen inter-connecté qui répond à l'essentiel des nécessités de flux. Il n'y a pas à multiplier les lignes, mais à les optimiser.

Au fait, savez-vous qu'enlever des moyens de productions rompt l'équilibre d'un tel réseau ? A part les syndicats de salariés, et la CGT en particulier, qui, en 2004 a dénoncé l'ineptie consistant à faire croire, que tout un chacun, pourrait faire venir son Electricité d'où il voudrait, dans le cadre de la concurrence entre tarifs proposés par toutes les sociétés européennes ?

Voilà, sans aucun souci de polémique, les remarques que nous tenions à vous faire.

Si vous avez de votre côté, le souci d'un débat ouvert, démocratique et pluriel, nous sommes à votre disposition pour des échanges plus approfondis et plus fructueux.

Meilleures salutations.

Le secrétaire CGT DPT EST

Clément SCHNEIDER

Le secrétaire UFICT-CGT DPT EST

Pascal VAUVILLIER